

## Contacts

### EMR de la Cornouaille

Fondation Massé-Trévidy

4 rue des Saules

29600 Ergué Gabéric

Tél. 02 98 55 58 42 - Fax : 02 98 55 71 19

Email : [EMRCornouaille@fmt.bzh](mailto:EMRCornouaille@fmt.bzh)

### EMR des Pays de Morlaix et Carhaix

Fondation Massé-Trévidy

19 rue du Pont Coz

29600 Morlaix

Tél. secrétariat : 02 98 88 04 61

Tél. DITEP : 02 98 88 28 60

Email : [EMRPaysMxCx@fmt.bzh](mailto:EMRPaysMxCx@fmt.bzh)

### EMR du Pays de Brest

Sauvegarde de l'Enfance 29

6 rue de Douarnenez

29200 Brest

Tél : 02 98 41 84 11

Fax : 02 98 42 44 47

Email : [EMRPaysBrest@adsea29.org](mailto:EMRPaysBrest@adsea29.org)

La Sauvegarde



FONDATION  
MASSÉ-TRÉVIDY

**Equipes mobiles ressources  
en Finistère au soutien d'équipes  
pédagogiques et éducatives**



EPSM Etienne Goumelen  
Quimper



**N'hésitez à prendre contact avec ces institutions pour tout renseignement**

## Les Missions des EMR

- Venir au soutien d'équipes éducatives au sens large, en difficulté dans l'accompagnement d'un enfant ou d'un adolescent (de 3 à 20 ans) présentant des difficultés psychologiques, avec ou sans notification MDPH, sur saisine d'une institution.
- Participer à l'élaboration de réponses adaptées afin d'éviter les ruptures de parcours des enfants concernés.
- Contribuer à un travail d'évaluation des situations et faciliter les liens partenariaux.
- Participer à un travail de réflexion autour des difficultés rencontrées dans l'accompagnement d'enfants et d'adolescents qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression perturbe la socialisation et l'accès aux apprentissages.

## Une équipe interdisciplinaire et inter-institutionnelle inscrite dans un réseau territorial

- Composée d'un pédopsychiatre, d'un cadre, d'une psychologue, d'un infirmier d'un secteur pédopsychiatrique et d'éducateurs spécialisés.
- Tous les professionnels travaillent à temps partiel sur l'équipe mobile ressources afin que soient perdurées les compétences propres à leur secteur d'appartenance.
- Ces équipes mobiles associent les Institutions et les personnes ressources du territoire.

## Comment faire pour solliciter ces équipes ?

- La saisine d'une Equipe Mobile Ressources par un ou plusieurs professionnels s'effectue après validation de leur institution.
- Une feuille de « saisine » est complétée et envoyée à l'équipe mobile du territoire.
- L'EMR étudie la demande sous 8 jours ; un contact pour plus de précisions peut être établi.
- Des rencontres de travail avec les professionnels engagés dans l'accompagnement se mettront alors en place

